



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Banque de France

Question écrite n° 11086

Texte de la question

M Philippe Seguin appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur le projet de restructuration de la Banque de France. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quel avenir il envisage pour le reseau province de la Banque de France, en particulier en ce qui concerne le maintien des comptoirs, l'aide aux PME et PMI et le developpement des differentes missions liees a la vie economique locale.

Texte de la réponse

Reponse. - La decision d'elaborer un plan d'entreprise a la Banque de France a pour objet d'identifier les perspectives d'evolution des missions de la banque centrale. Cette decision a rencontre un echo favorable au sein du personnel et de ses representants qui, selon des modalites diverses, ont ete associes de pres a la preparation de ce plan. Celui-ci, qui a ete adopte en debut d'annee, definit ce que seront, pour les cinq annees a venir, les priorites d'evolution de l'institut d'emission. S'agissant du role et de l'organisation du reseau des comptoirs, cette question devrait etre examinee au cours du premier semestre 1989 par une commission qui remettra ses conclusions au gouverneur de la Banque de France au cours de l'ete. Elle est composee d'une quinzaine de personnes et comprend des personnalites exterieures. A partir d'une collecte des elements d'appréciation necessaires, elle a pour mission de proceder a une analyse cas par cas de la situation des comptoirs de l'institut d'emission. Ce n'est qu'apres l'etude de ses conclusions que des decisions touchant a l'implantation territoriale pourront, le cas echeant, etre prises dans les conditions prevues par les statuts de l'institut d'emission. S'agissant des missions confiees a la Banque de France, l'institut d'emission a pris le parti d'exploiter les domaines porteurs d'avenir et de se degager des activites en declin pour s'adapter a son environnement et anticiper les besoins qu'elle doit satisfaire. Chaque annee, la banque actualisera ses priorites et examinera l'affectation de ses ressources humaines et financieres dans le cadre d'une planification glissante. Les mesures de restructuration prevues en raison du declin ineluctable de certaines activites ne s'effectueront qu'en s'entourant des garanties qu'offre le statut de l'institut d'emission, seront examinees en etroite liaison avec le personnel et seront mises en application de facon progressive. Enfin, en ce qui concerne le developpement des missions liees a la vie economique locale, les rapports entre le reseau et certains services centraux seront revises afin d'assurer une meilleure information des comptoirs, les aider a valoriser leur role et leurs succes et tirer profit de leurs propositions.

Données clés

Auteur : [M. Seguin Philippe](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11086

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 1989, page 1433